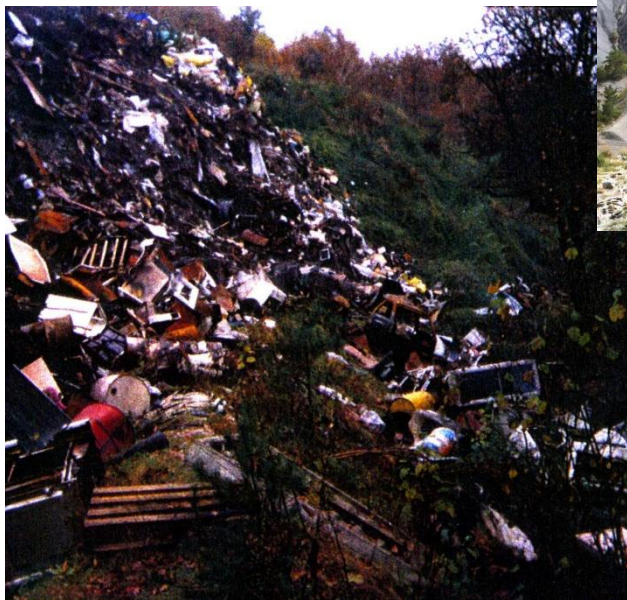


REHABILITATION DES DECHARGES D'ORDURES MENAGERES

Diagnostic et étude des risques, proposition de solutions de réhabilitation

PROBLEMATIQUE ET REGLEMENTATION

La loi du 13 juillet 1992 a imposé de ne stocker à partir de 2002 que des déchets ultimes ayant déjà fait l'objet d'un tri préalable, et devait entraîner par voie de conséquence la fermeture des décharges brutes et des dépôts sauvages quelle que soit la nature des déchets déposés.



Une décharge, même « fermée » et ancienne, peut toujours présenter un ensemble de risques :

- risques de pollution des eaux (nappes phréatiques, ruisseaux, rivières) par infiltration dans le sol ou ruissellement des jus issus de la percolation des eaux météoriques au travers du massif de déchets,

- risques d'explosion et d'incendie dus aux biogaz produits par les matières putrescibles.

Une décharge non réhabilitée de façon adéquate peut aussi engendrer des nuisances (persistance de mauvaises odeurs, envols de déchets, présence d'animaux nuisibles, détérioration des paysages ...).



Un grand nombre de ces anciennes décharges brutes ont été mises à l'arrêt. Elles ont le plus souvent fait l'objet d'un réaménagement superficiel mais sans réelle remise en état visant à réduire fortement les impacts, voire à les supprimer totalement. Les risques subsistent, et un des risques sanitaires majeurs concerne la contamination des nappes phréatiques dont l'eau est susceptible d'être captée pour des usages collectifs, particuliers, agricoles ou industriels.

La maîtrise des impacts d'une décharge sur son environnement passe par la réalisation d'un diagnostic environnemental et d'une étude des solutions de remise en état et de réhabilitation.

Pour répondre aux besoins des collectivités locales, la prestation type proposée par DIASTRATA comprend quatre phases principales :

- une étude historique et documentaire,
- des investigations de terrain,
- un bilan et une étude des risques,
- une étude des solutions de réhabilitation.



Ces prestations sont adaptées en fonction des différentes caractéristiques du site (nature des déchets, nature des pollutions engendrées, dimension du dépôt, ...).

Les analyses que nous préconisons sur les eaux souterraines et superficielles, les jus de décharges et/ou les sols et déchets, sont conformes aux exigences réglementaires et sont réalisées par des laboratoires accrédités.

L'étude des solutions de réhabilitation est effectuée en prenant en considération les moyens des collectivités, l'avenir souhaité pour le site et les priorités dans l'effacement ou la réduction des impacts.

DIASTRATA a déjà réalisé :

- l'inventaire et le pré-diagnostic (= diagnostics simplifiés) des décharges des départements des Alpes de Haute-Provence (244 décharges identifiées et diagnostiquées) et du Territoire de Belfort (plus d'une centaine)
- le pré-diagnostic d'une sélection de 60 décharges du département de l'Isère,
- les études de diagnostic environnemental approfondi et de réhabilitation de 38 décharges de la Communauté de Communes du Sinémurien (Semur-en-Auxois, 21) et de 10 décharges du département de la Somme,
- et d'autres études de diagnostic environnemental approfondi et de réhabilitation d'une vingtaine de décharges et de stockage de mâchefers dans diverses communes, avec assistance à maître d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation puis suivi environnemental post-réhabilitation.

CONTENU TYPE D'UNE ETUDE ENVIRONNEMENTALE ET DE REHABILITATION D'UNE DECHARGE BRUTE

ETUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE

- visite du site
- collecte d'informations (gestion du site, type de déchets, volume, géologie régionale etc.)
- évaluation des impacts sur les eaux, les sols, l'air et l'environnement humain
- définition des investigations complémentaires éventuelles

INVESTIGATIONS DE TERRAINS

- études géologiques et hydrogéologiques complémentaires
- levés topographiques du site
- caractérisation des déchets en place, estimation volumétrique par type
- prélèvements et analyses d'échantillons d'eau, de sols, de déchets, de gaz

BILAN - ETUDE DES RISQUES

- bilan et synthèse des résultats
- évaluation des risques à court et moyen termes sur l'homme et l'environnement
- hiérarchisation des risques et définition des objectifs de la réhabilitation

ETUDE DES SOLUTIONS DE REHABILITATION